



Aytré, le vendredi 25 octobre 2024

**DÉCISION DU MAIRE**  
**N°54/2024**

**Objet : Attribution du marché d'entretien des espaces verts**

**Émetteur :**

Commande publique  
05 46 30 19 19  
mp.juridique@aytre.fr

**Affaire suivie par :**

Ulysse TUTIAUX

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2122-22 ;

VU le code de la commande publique, notamment son article L2124-2 ;

VU la délibération n°3 du 10 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du conseil municipal au Maire ;

Vu l'avis de publicité paru au BOAMP le 20/07/2024 et au JOUE le 22/07/2024 et fixant la date limite de réception des offres au 19/08/2024 à 12h00

CONSIDÉRANT la nécessité de conclure un marché pour l'entretien des espaces verts de la Ville

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la société ID VERDE s'est révélée l'offre économiquement la plus avantageuse pour le lot 1 « Espaces verts hors terrains sportif et abords ».

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la société ID VERDE s'est révélée l'offre économiquement la plus avantageuse pour le lot 1 « Entretien des terrains sportifs et de leurs abords ».

**Le Maire DÉCIDE :**

**Article I :**

**DE CONCLURE** avec la société ID VERDE un accord cadre à bon de commande pour des prestations de service pour l'entretien des espaces verts hors terrains sportifs et abords. Cet accord cadre est conclu avec un montant maximum de commande de 200 000€ (deux cent mille euros) HT.

**DE CONCLURE** avec la société ID VERDE un accord cadre à bon de commande pour des prestations de service pour l'entretien des terrains sportifs et abords. Cet accord cadre est conclu avec un montant maximum de commande de 40 000 (quarante mille euros) HT..

**Article II :**

Madame la directrice générale des services et Monsieur le comptable public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article III :**

La présente décision peut être contestée devant le tribunal administratif de Poitiers (15 rue de Blossac, CS 80541, 86000 POITIERS) dans le délai de deux mois suivant sa notification ou en déposant en ligne depuis [telerecours.fr](http://telerecours.fr).

Ce recours peut être précédé d'un recours administratif adressé à l'auteur de la décision.

Dans ce cas, une décision expresse de refus peut être déférée au tribunal administratif dans les deux mois qui suivent sa notification ; une décision implicite de refus née du silence gardé par l'administration pendant deux mois peut également être déférée au tribunal dans le délai de deux mois qui suit son intervention.



**Tony Loisel**  
Maire d'Aytré

## COMMUNE D'AYTRE

Marché d'entretien et de maintenance des espaces verts

LOT 1 : Entretien espaces verts hors terrains de sports

Bordereau de prix unitaires (BPU)

Ce document est contractuel en ce qui concerne les prix unitaires et les délais

Prestation	Prix unitaire HT	TVA applicable	Prix unitaire TTC	Délai proposé (en heures)
<b>Tonte-débroussaillage</b>				
Tonte avec finition rotofil (prix par m <sup>2</sup> )	0,13 €	20,00%	0,16 € 48H	
Taille de haie				
Taille de haie (prix par m <sup>2</sup> )	11,80 €	20,00%	14,16 € 48H	
<b>Taille des arbustes</b>				
Pour un arbuste (prix par m <sup>2</sup> )	1,20 €	20,00%	1,44 € 48H	
Rabattage des vivaces (prix par m <sup>2</sup> )	1,20 €	20,00%	1,44 € 48H	
<b>Ramassage des feuilles mortes</b>				
Ramassage des feuilles mortes (par m <sup>2</sup> )	0,20 €	20,00%	0,24 € 48H	
<b>Entretiens divers</b>				
Désherbage manuel des massifs/ pieds d'arbres (prix par m <sup>2</sup> )	0,85 €	20,00%	1,02 € 48H	
Désherbage des trottoirs ( par m linéaire)	0,36 €	20,00%	0,43 € 48H	
Mise en place de paillage BRE (prix par m <sup>3</sup> )	8,00 €	20,00%	9,60 € 48H	
<b>Mise à disposition de main d'œuvre et de matériel</b>				
Mise à disposition d'un chef d'équipe, comprenant le véhicule de transport et le petit outillage manuel ou électrique <b>forfait journalier</b>	385,00 €	20,00%	462,00 € 48H	
Mise à disposition d'un ouvrier qualifié, comprenant le véhicule de transport et le petit outillage manuel ou électrique <b>forfait journalier</b>	385,00 €	20,00%	462,00 € 48H	
Mise à disposition d'un ouvrier manoeuvre, comprenant le véhicule de transport et le petit outillage manuel ou électrique <b>forfait journalier</b>	385,00 €	20,00%	462,00 € 48H	
Mise à disposition de petit matériels thermiques, comprenant tondeuses tractées, débroussailluses <b>forfait journalier</b>	58,59 €	20,00%	70,31 € 48H	
Mise à disposition de camion PTC inférieur à 3,5 tonnes <b>forfait journalier</b>	117,25 €	20,00%	140,70 € 48H	
Mise à disposition de camion PTC compris entre 3,5 et 8 tonnes <b>forfait journalier</b>	315,00 €	20,00%	378,00 € 48H	
Mise a disposition sans opérateur d'outillages de tracteur, remorque, tonne à eau, semoir, pulvérisateur <b>forfait journalier</b>	161,00 €	20,00%	193,20 € 48H	
Mise à disposition d'une mini pelle de poids inférieur a 6 tonnes avec tout type de godet <b>forfait journalier</b>	118,09 €	20,00%	141,71 € 48H	

Cases en vert à renseigner par le candidat  
une fois cette page complétée, les données doivent être  
vérifiées sur l'onglet "DQE"



Tony LOISEL,  
Maire

## COMMUNE D'AYTRE

Marché d'entretien et de maintenance des espaces verts

LOT 1 : Entretien des espaces verts hors terrains de sports

## Détail quantitatif estimatif (DQE)

Ce document n'est pas contractuel - il sert à l'analyse des offres pour le critère prix

Prestation	Prix unitaire HT	TVA applicable	Prix unitaire TTC	Quantité estimative	Prix TOTAL TTC
<b>Tonte-débroussaillage</b>					
Tonte avec finition rotofil (prix par m <sup>2</sup> )	0,13 €	20,00%	0,16 €	17650	2 753,40 €
Taille de haie					
taille de haie (prix par m <sup>2</sup> )	11,80 €	20,00%	14,16 €	400	5 664,00 €
<b>Taille des arbustes</b>					
Pour un arbuste (prix par m <sup>2</sup> )	1,20 €	20,00%	1,44 €	250	360,00 €
Rabattage des vivaces (prix par m <sup>2</sup> )	1,20 €	20,00%	1,44 €	150	216,00 €
<b>Ramassage des feuilles mortes</b>					
Ramassage des feuilles mortes (par m <sup>2</sup> )	0,20 €	20,00%	0,24 €	43381	10 411,44 €
<b>Entretiens divers</b>					
Désherbage manuel des massifs/ pieds d'arbres (prix par m <sup>2</sup> )	0,85 €	20,00%	1,02 €	800	816,00 €
Désherbage des trottoirs ( par m linéaire)	0,36 €	20,00%	0,43 €	26400	11 404,80 €
Mise en place de paillage BRF (prix par m3)	8,00 €	20,00%	9,60 €	250	2 400,00 €
<b>Mise à disposition de main d'œuvre et de matériel</b>					
Mise à disposition d'un chef d'équipe, comprenant le véhicule de transport et le petit outillage manuel ou électrique <b>forfait journalier</b>	385,00 €	20,00%	462,00 €	2	924,00 €
Mise à disposition d'un ouvrier qualifié, comprenant le véhicule de transport et le petit outillage manuel ou électrique <b>forfait journalier</b>	385,00 €	20,00%	462,00 €	2	924,00 €
Mise à disposition d'un ouvrier manoeuvre, comprenant le véhicule de transport et le petit outillage manuel ou électrique <b>forfait journalier</b>	385,00 €	20,00%	462,00 €	2	924,00 €
Mise à disposition de petit matériels thermiques, comprenant tondeuses tractées, débroussaillieuses <b>forfait journalier</b>	58,59 €	20,00%	70,31 €	2	140,62 €
Mise à disposition de camion PTC inférieur à 3.5 tonnes <b>forfait journalier</b>	117,25 €	20,00%	140,70 €	2	281,40 €
Mise à disposition de camion PTC compris entre 3.5 et 8 tonnes <b>forfait journalier</b>	315,00 €	20,00%	378,00 €	2	756,00 €
Mise à disposition sans opérateur d'outillages de tracteur, remorque, tonne à eau, semoir, pulvérisateur <b>forfait journalier</b>	161,00 €	20,00%	193,20 €	2	386,40 €
Mise à disposition d'une mini pelle de poids inférieur à 6 tonnes avec tout type de godet <b>forfait journalier</b>	118,09 €	20,00%	141,71 €	4	566,83 €
<b>TOTAL</b>					<b>38 928,89 €</b>

## COMMUNE D'AYTRE

Marché d'entretien et de maintenance des espaces verts

LOT 2 : Entretien des terrains de foot en herbe

Bordereau de prix unitaires (BPU)

Ce document est contractuel en ce qui concerne les prix unitaires et les délais

Prestation	Prix unitaire HT	TVA applicable	Prix unitaire TTC	Délais (en heures)
<b>Entretiens terrain de foot honneur et annexe</b>				
Tonte par tondeuse hélicoidale du terrain d'honneur et annexe (prix par m <sup>2</sup> )	0,03 €	20,00%	0,00 € 48h	
Aération des 2 terrains (prix par m <sup>2</sup> )	0,03 €	20,00%	0,04 € 48h	
Fertilisation bio organique des 2 terrain (prix par m <sup>2</sup> )	0,13 €	20,00%	0,16 € 48h	
Verticutage des 2 terrains (prix par m <sup>2</sup> )	0,06 €	20,00%	0,07 € 48h	
Sablage en sable (prix par m <sup>2</sup> )	0,21 €	20,00%	0,25 € 48h	
Défeutrage des 2 terrains (prix par m <sup>2</sup> )	0,09 €	20,00%	0,11 € 48h	
Sur-semis des 2 terrains (prix par m <sup>2</sup> )	0,18 €	20,00%	0,22 € 48h	
Regarnissage des en butts et rond centrale (prix par m <sup>2</sup> )	3,78 €	20,00%	4,54 € 48h	
Décompactage par Vertidrain (prix par m <sup>2</sup> )	0,11 €	20,00%	0,13 € 48h	
Arrosage automatique (mise en service, fermeture d'hivernage, réglage, suivi de la programmation) au forfait par an	960,00 €	20,00%	1 152,00 € 48h	
Désherbage mécanique et balayage du terrain de sport stabilisé (prix par m <sup>2</sup> )	0,36 €	20,00%	0,43 € 48h	
<b>Tonte-débroussaillage</b>				
Tonte avec finition rotofil (prix mar m <sup>2</sup> )	0,06 €	20,00%	0,07 € 48h	
<b>Taille de haie</b>				
taille de haie (prix par m linéaire)	14,80 €	20,00%	17,76 € 48h	
<b>Entretiens divers</b>				
Désherbage mécanique des abords (prix par m <sup>2</sup> )	0,64 €	20,00%	0,77 € 48h	
<b>Ramassage des feuilles mortes</b>				
Ramassage des feuilles mortes (par m <sup>2</sup> )	0,20 €	20,00%	0,24 € 48h	

Cases en vert à renseigner par le candidat

une fois cette page complétée, les données doivent être vérifiées sur l'onglet "DQE"



Tony LOISEL,

Maire

## COMMUNE D'AYTRE

Marché d'entretien et de maintenance des espaces verts

## LOT 2 : Entretien des terrains de foot en herbe

## Détail quantitatif estimatif (DQE)

Ce document n'est pas contractuel - il sert à l'analyse des offres pour le critère prix

Prestation	Prix unitaire HT	Quantité estimative	Prix total HT	TVA applicable	Prix TOTAL TTC
<b>Entretiens terrain de foot honneur et annexe</b>					
Tonte par tondeuse hélicoïdale du terrain d'honneur	0,03 €	731400	21 942,00 €	0,20 €	26 330,40 €
Aération des 2 terrains	0,03 €	55600	1 779,20 €	0,20 €	2 135,04 €
Fertilisation bio organique des 2 terrains	0,13 €	55600	7 228,00 €	0,20 €	8 673,60 €
Verticutage des 2 terrains	0,06 €	55600	3 336,00 €	0,20 €	4 003,20 €
Sablage en sable	0,21 €	27800	5 838,00 €	0,20 €	7 005,60 €
Défeutrage des 2 terrains	0,09 €	55600	5 004,00 €	0,20 €	6 004,80 €
Sur-semis des 2 terrains	0,18 €	27800	5 004,00 €	0,20 €	6 004,80 €
Regarnissage des en butts et rond centrale	3,78 €	200	756,00 €	0,20 €	907,20 €
Décompactage par Vertidrain 1 fois par an	0,11 €	27800	3 058,00 €	0,20 €	3 669,60 €
Arrosage automatique (mise en service, fermeture d'hivernage, réglage, suivi de la programmation)	960,00 €	1	960,00 €	0,20 €	1 152,00 €
Désherbage mécanique et balayage du terrain de sport stabilisé 4 fois par an	0,36 €	16800	6 048,00 €	0,20 €	7 257,60 €
<b>Tonte-débroussaillage</b>					
Tonte rotatif des abords du complexe sportif	0,06 €	150000	9 000,06 €	0,20 €	10 800,07 €
<b>Taille de haie</b>					
taille de haie	14,80 €	221	3 285,60 €	0,20 €	3 942,72 €
<b>Entretiens divers</b>					
Désherbage mécanique et balayage des abords	0,64 €	1000	640,64 €	0,20 €	768,77 €
<b>Ramassage des feuilles mortes</b>					
Ramassage des feuilles mortes et évacuation	0,20 €	3000	600,20 €	0,20 €	720,24 €
<b>TOTAL</b>					<b>88 775,44 €</b>